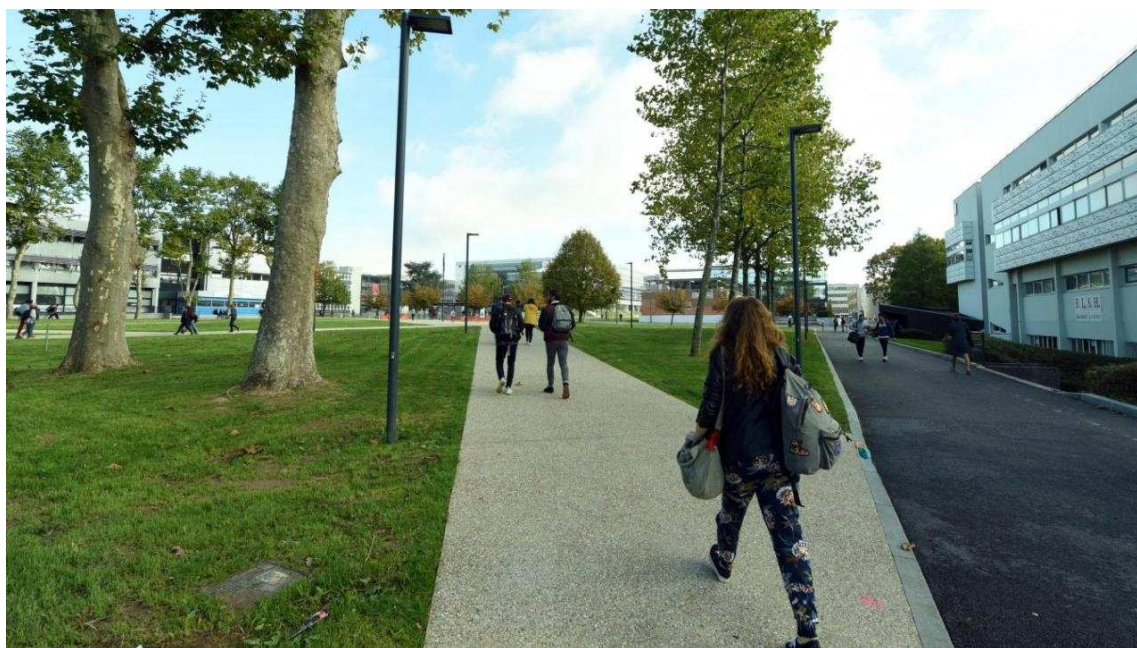


[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Déficit de 11 millions d'euros à l'Université de Rouen : quelles seront les conséquences ?

4-5 minutes



La dotation de l'État n'a pas pris en compte l'évolution du nombre d'étudiants à l'Université de Rouen, déplore son président. | Photo d'archives Paris Normandie - Stéphanie Péron Clément

Alors que l'Université de Rouen-Normandie a voté un budget initial pour 2026 avec un fort déficit, son président dénonce une « sous-dotation chronique depuis des années ».

Onze millions d'euros. C'est avec un déficit de 11 M€ que l'Université de Rouen-Normandie a voté son budget initial pour 2026. Comme, à des échelles différentes, quasiment 100 % des universités françaises, selon France universités. Une situation qui a conduit le gouvernement à mettre en place des Assises du financement des universités. Mais alors qu'il ne rendra son rapport que dans six mois, les établissements prennent des mesures. Comment cela se manifeste-t-il à [Rouen](#) ?

« On diminue les dépenses de fonctionnement. On réduit les embauches, les recrutements vont être diminués par trois », informe Franck Le Derf, président de l'Université Rouen-Normandie. Et « on rationalise l'offre de formation. On n'attend pas la rentrée, dès le deuxième semestre de l'année universitaire en cours on réduit le nombre d'heures de travaux dirigés » afin de diminuer le nombre d'heures à rémunérer.

Pour la rentrée de septembre « il y a des formations à faible effectif que nous n'allons pas ouvrir ». Et l'université a mis 700 places en moins sur Parcoursup (sur 9 000), réparties sur plusieurs grosses formations.

Des mesures salariales non compensées

« Si on ne faisait rien, on aurait un déficit de 20 M€ en 2026 [il était de 5 M€ en 2025, Ndlr] », affirme

le président. Il dénonce une « sous-dotation chronique depuis des années » de l'université de Rouen. « Il y a une différence de 15 à 60 millions d'euros avec des centres universitaires de même taille. En dix ans notre nombre d'étudiants a augmenté [ils sont aujourd'hui 35 000, soit une hausse de près de 8 000, Ndlr] mais pas la dotation. L'allocation de l'État est à revoir ».

En 2025, la dotation de l'État représentait 77 % des recettes. Le reste provenait pour deux tiers d'autres financements publics et un tiers de ressources propres. Pour le budget 2026, qui prévoit 273 millions d'euros en recettes et 284 millions en dépenses, son montant n'est pas encore connue.

Le deuxième point qui cause des difficultés financières est « les mesures salariales non compensées depuis 2023 », comme l'augmentation du point d'indice, la revoyure de primes... En 2026, la masse salariale nécessite « 7 millions d'euros supplémentaires ». L'université doit donc puiser dans ses ressources propres pour cela. Dans l'ensemble, le président précise que l'université a mobilisé plus de 10 M€ en ressources propres depuis 2023.

#### Quid de la recherche

La Recherche est également impactée mais dans une moindre mesure. Les dotations de l'université aux laboratoires ont diminué de 10 %. Mais « la grosse majorité des financements sont des appels à projets donc malgré ça, on peut continuer à faire une recherche de qualité », affirme le président.

Dans ce contexte, l'établissement ne peut donc pas faire de nouveaux investissements. Par exemple une seule opération immobilière ne sera possible au lieu de deux ou trois.

#### Du mieux dans le budget de l'État

Franck Le Derf demande à l'État d'augmenter les moyens alloués. La nouvelle version de la loi de finances 2026, prévoit une enveloppe en hausse de 150 M€, par rapport au budget initial, pour l'enseignement supérieur. Cette somme permettra notamment de compenser la mise en œuvre de la protection sociale complémentaire. Mais cette augmentation ne permettra pas de réduire drastiquement le déficit.

Une situation alarmante sur laquelle se penchent les Assises du financement des universités. Qui ont « trois objectifs : établir un état des lieux clair, ouvrir un dialogue sur les contraintes de gestion, ancrer le repositionnement stratégique du financement État-universités. Les dotations seront alors examinées », a précisé le ministre de l'Enseignement supérieur devant le Sénat le 15 janvier. Il était alors interpellé par le sénateur de [Seine-Maritime](#), [Didier Marie](#), sur la situation de l'université de Rouen.

En mars, le conseil d'administration de l'université votera le budget rectificatif. Le président espère que le déficit prévisionnel pourra alors être réduit.